



GUIDE DES FORMALITÉS REQUISES AUX CONCOURS DIRECTS D'ENTRÉE EN 2024 À L'ENA

Ce guide est conçu pour expliquer les opérations à accomplir en vue de faire acte de candidature aux concours directs d'accès en **2024** à l'École Nationale d'Administration (**ENA**).

Les instructions ci-après énumérées doivent être observées par l'ensemble des candidats.

L'objectif est d'organiser des concours transparents.

I- LES PRÉREQUIS

- 1 se rendre sur la plateforme unifiée de gestion des concours administratifs MFP-ENA ;
- 2 télécharger l'arrêté d'ouverture des concours directs ;
- 3 lire attentivement les conditions de candidature pour chaque concours visé ;
- 4 s'assurer de remplir les conditions de candidature ;
- 5 se munir d'une copie de sa pièce d'identité (CNI, Passeport, Attestation d'Identité avec photo) en cours de validité scannée au format PDF ou JPG ;
- 6 se munir des copies de ses diplômes scannés au format PDF ou JPG ;
 - Pour les diplômes obtenus à l'étranger, se munir des attestations d'équivalence délivrées par la Direction de l'Enseignement Supérieur de Côte d'Ivoire scannés au format PDF ou JPG (le cas échéant, des traductions certifiées délivrées par les organismes habilités scannés au format PDF ou JPG) ;
 - Pour les diplômes post-BAC autres que le BTS obtenus dans les établissements privés de Côte d'Ivoire, se munir des attestations de reconnaissance délivrées par la Direction de l'Enseignement Supérieur scannés au format PDF ou JPG.
- 7 se munir d'une copie de son casier judiciaire établi après le 1^{er} janvier 2023 scannée au format PDF ou JPG ;
- 8 se munir d'un document prouvant son enrôlement à la Couverture Maladie Universelle (CMU) scannée au format PDF ou JPG ;
- 9 s'enregistrer sur la plateforme en utilisant l'option « démarrer mon inscription » ;
- 10 créer son espace candidat à l'aide d'identifiants uniques ;
- 11 téléverser une copie scannée des documents suivants (au format PDF ou JPG) :
 - pièce d'identité en cours de validité ;
 - casier judiciaire établi après le 1^{er} janvier 2023 ;
 - diplômes requis et documents complémentaires (attestation de reconnaissance, attestation d'équivalence, traduction certifiée, etc.) ;
 - copie de la preuve de l'enrôlement à la CMU.
- 12 finaliser son inscription.



Nota Bene :

1- les candidats non-admis de la session 2022 peuvent conserver et mettre à jour leurs données d'inscription en utilisant simplement le numéro de table ou le numéro d'inscription afférent à ladite session.

2- le téléversement des documents peut se faire au cours de l'inscription en ligne ou ultérieurement dans l'espace du candidat, avant la date butoir.

II- LE PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS DE COURS DE PRÉPARATION ET DE KIT NUMÉRIQUE (14.000 FRANCS CFA)

1 disposer d'un compte mobile money (Orange, MTN, Moov) ou d'un compte WAVE approvisionné ;

2 se connecter à son espace candidat ;

3 effectuer le paiement en ligne ;

4 imprimer le reçu.

NB : les cours de préparation sont obligatoires pour l'ensemble des candidats et payables une fois, peu importe le nombre de concours présentés.

III- LE PAIEMENT EN LIGNE DES FRAIS DE CONCOURS (26.500 FRANCS CFA)

1 disposer d'un compte mobile money (Orange, MTN, Moov) ou d'un compte WAVE approvisionné ;

2 se connecter à son espace candidat ;

3 sélectionner le concours souhaité ;

4 effectuer le paiement en ligne ;

5 imprimer le reçu.

NB : les frais pour un concours supplémentaire s'élèvent à 15.000 francs CFA (la procédure de paiement reste identique).

IV- LA PRISE DE VUE

1 se connecter à son espace candidat ;

2 prendre un rendez-vous pour la prise de vue ;

3 se rendre à la date indiquée, au lieu choisi, muni de ses fiches de candidature, pour effectuer sa prise de vue.

NB : la prise de vue peut se faire aussi bien à l'ENA que dans les Directions Régionales de la Fonction Publique d'Abengourou, d'Abidjan, de Bondoukou, de Bouaké, de Daloa, de Gagnoa, de Korhogo, de Man, de San-Pedro et de Yamoussoukro.

IMPORTANT

1- Toutes ces étapes sont obligatoires ;

2- Seuls les candidats définitivement admis seront tenus d'effectuer la visite médicale et de déposer un dossier physique de candidature à l'ENA.